

BTS CIRA Contrôle Industriel et Régulation Automatique

APP 07 • Procédés



DURÉE

2 ans

Ce BTS a été rénové à la rentrée 2016 afin de mieux répondre aux besoins actuels des industriels de procédés

L'Apprentissage est un moyen de préparer le recrutement de futurs techniciens supérieurs en contrôle régulation opérationnels dès leur embauche sur un site. Les entreprises qui recrutent : industries chimiques, pétrolières, pharmaceutiques, sociétés spécialisées prestataires de ces sites, bureau d'études et d'ingénierie.

PUBLIC

Jeunes de moins de 26 ans (exceptions notamment pour les personnes reconnues en situation de handicap).

PRE-REQUIS

Titulaires d'un Bac STI 2D, STL, Bac pro ELEEC ou Bac S



©Eric BERNATH

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Former par apprentissage des techniciens supérieurs CIRA spécialistes des systèmes de régulation et de systèmes automatisés de production mis en œuvre dans les industries chimiques et de procédés capables de :

- élaborer des systèmes automatisés de contrôle et de régulation sur les installations de production en prenant en compte la spécificité des produits et des processus de fabrication
- proposer des solutions techniques pour les systèmes de contrôle et commande des procédés
- participer au choix, à l'installation et à la mise en service de ces systèmes, à la maintenance et parfois à la conduite, en relation avec les spécialistes de procédés, de matériel de contrôle, régulation et automatismes et de bureaux d'études

LIEU DE FORMATION

Lyon
Lycée La Martinière Diderot

BTS CIRA Contrôle Industriel et Régulation Automatique

APP 07 • Procédés



VALIDATION DE LA FORMATION

Validation : diplôme de l'Éducation Nationale.

Le règlement d'examen comprend des épreuves en Contrôle en cours de formation et des épreuves finales ponctuelles.

EQUIPEMENT ET ENCADREMENT

Formation animée par des enseignants actualisant régulièrement leurs compétences techniques et pédagogiques.

AIDES

Les entreprises bénéficient des aides en vigueur pour l'accueil d'apprentis, notamment la réduction des charges patronales et salariales.

COÛT

Les entreprises contribuent au financement de la formation par la taxe d'apprentissage.

CONTENU

La formation comprend :

- des enseignements généraux (français, anglais, mathématiques)
- des enseignements scientifiques (physique, chimie, électricité) et professionnels (automatismes, régulation, instrumentation).

Cette formation fait une large place aux travaux pratiques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- 58% du temps en entreprise
- Rythme de l'alternance : 1 mois en entreprise, 1 mois en centre de formation pour une durée de 2 ans
- Réalisation de travaux pratiques.
- Accompagnement du parcours de l'apprenti par un maître d'apprentissage en entreprise et par un tuteur pédagogique.